

Acquisition de pièces et produits nécessaires à l'entretien des véhicules du Parc Automobile - Lancement de la procédure d'appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la réparation et l'entretien de ses véhicules et engins, la Ville de Besançon procède à l'achat de différents produits et pièces nécessaires à la réparation et au remplacement d'éléments usés.

Le Parc Automobile se compose de 600 véhicules roulants et 800 engins répartis dans différents services. Il est donc prévu, pour l'achat de ces consommables, selon la procédure des marchés à bons de commande, de faire un appel d'offres décomposé en 25 lots :

- 1 - décapants peinture carrosserie
- 2 - nettoyant véhicule
- 3 - dégraissants fontaine
- 4 - dégraissants à séchage rapide
- 5 - absorbants sols
- 6 - produits d'entretien pièces mécanique en aérosol et en vrac
- 7 - antigel radiateur
- 8 - antigel lave-glace
- 9 - lubrifiants automobiles
- 10 - lubrifiants industriels
- 11 - balais mécaniques
- 12 - pneumatiques
- 13 - peinture automobile
- 14 - équipement électrique auto
- 15 - boulonnerie spéciale auto
- 16 - raclettes essuie-glace
- 17 - bougies d'allumage
- 18 - liquide de frein
- 19 - consommables carrosserie
- 20 - batteries
- 21 - métal d'apport soudage
- 22 - pièces RVI
- 23 - pièces IVECO
- 24 - pièces Citroën
- 25 - pièces Renault

Le montant global de la dépense pour l'année 1997 étant évalué à 1 800 000 F TTC, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer le marché à intervenir après consultation ainsi que le (ou les) avenant(s) nécessaire(s), dans la limite des crédits inscrits au budget 1997.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Visa préfectoral du 13 novembre 1996.